Niveau(x) d'enseignement: ? Numéro EDUQ : 8470716
Centre d'intérêt: 220

Fédération des CEGEPS (Québec) Secteur développement et communications.

La vie associative des étudiants : lieux et formes de regroupements et de participation des étudiants dans les cégeps, décembre 1982 / Secteur Développement et communications pour l'exécutif de la commission des affaires étudiantes, Fédération des cégeps. -- Montréal : La Fédération, 1983.
42, [4] f. : 13 graph. ; 28 cm.

Descripteur(s): *Regroupement *Participation *Services aux étudiants *Vie étudiante *Association d'étudiants *Rôle de l'étudiant *Questionnaire *Collégial (Niveau)

Réalisé à la demande de la Fédération des cégeps, le volume dresse un portrait des différentes formes de regroupement et de participation des étudiants dans les cégeps. Il comprend trois parties: 1. une description des formes de regroupements étudiants (autonomes, incorporés ou non, co-gérés, encadrés par l'AGE ou le collège); 2. un examen des types d'activités où se manifeste la participation étudiante (importance de cette participation et soutien des collèges); 3. une étude du degré de responsabilité étudiante par domaine d'activités.

Une enquête a été menée à la fin de l'année 1982 auprès de l'ensemble des collèges membres de la Fédération des cégeps. Au total, 33 collèges ont participé à l'enquête. Le questionnaire utilisé est reproduit en annexe.

Type de document: r

EDUQ 84703

LA VIE ASSOCIATIVE DES ETUDIANTS

LIEUX ET FORMES DE REGROUPEMENTS

ET

DE PARTICIPATION DES ETUDIANTS

DANS LES CEGEPS

(Décembre 1982)

Secteur Développement et Communications
Pour l'exécutif de la Commission des Affaires Etudiantes
Janvier 1983

Fédération des cégeps, 500, boulevard Crémazie est, Montréal, (Québec) H2P 1E7 – Tél.: (514) 381-8631

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION		1
I	LES FORMES DE REGROUPEMENTS ETUDIANTS	5
	1. Organisations autonomes	6
	2. Organisations non-autonomes	9
II	LA VARIETE DES REGROUPEMENTS ETUDIANTS	12
	1. Animation et événements sociaux	14
	2. Communications	18
	3. Activités culturelles	21
	4. Services, coopératives et organismes de coordination	25
	5. Sport, santé, plein air	27
	6. Vie pédagogique et collégiale	29
III	LA RESPONSABILITE ETUDIANTE	32
	1. Organisation	35
	2. Coordination	36
	3. Animation	37
	4. Communications	38
	5. Loisirs culturels	39
	6. Sports	40
	7. Services	41

ANNEXE — Copie de la lettre et du questionnaire

INTRODUCTION

Lors de sa réunion du jeudi 18 novembre 1982, l'exécutif de la commission des affaires étudiantes décidait de procéder, auprès de ses membres, à une cueillette d'informations sur les différentes formes de regroupements et de participation des étudiants dans les collèges. C'était, de l'avis de l'exécutif, le moyen le plus adéquat de souscrire dans des délais très brefs, à la volonté du conseil d'administration de la Fédération des cégeps de se documenter sur la question, en prévision des prochaines interventions auprès des responsables ministériels de ce dossier. Il fut en outre convenu que le secteur développement et communications, assumerait, au nom de l'exécutif, la cueillette et l'analyse des informations, à partir d'une grille fournie par un comité ad hoc.

1. LES MODALITES DE L'INVENTAIRE

Les objectifs poursuivis par le conseil d'administration - c'est-à-dire obtenir un portrait des différentes formes de regroupements et de participation des étudiants, de manière à faire la preuve de leur variété et de leur vitalité - la multiplicité des éléments à considérer et le nombre des cégeps, tout autant que les délais prescrits pour la réalisation de l'opération (environ un mois, si l'on excepte la période de Noël) ont milité en faveur du choix d'un questionnaire ouvert, dont on trouvera copie en annexe.

Ce questionnaire, envoyé aux D.S.A.E. le 25 novembre fut expliqué aux membres présents de la commission lors de l'assemblée générale des 2 et 3 décembre. On convint alors d'exclure des réponses au questionnaire 1° les formes statutaires de participation (par ex. C.A., commission pédagogique...) 2° les formes "passives" de participation, c'est-à-dire celles qui n'impliquent aucun étudiant dans la définition, la coordination ou la gestion des activités.

.../

Restaient donc comme objets d'inventaire:

- les organisations autonomes: incorporées ou non incorporées;
- les organisations encadrées par l'AGE;
- les organisations encadrées par un service ou département du collège;
- les organisations co-gérées

et ce, dans le champ des activités académiques ou des activités péri et para-scolaires c'est-à-dire tous les lieux et formes de regroupements et de participation qui impliquent une responsabilité des étudiants - directe, déléguée ou partagée.

2. LES LIMITES DE L'INVENTAIRE

Le choix d'un questionnaire ouvert, s'il a l'avantage de permettre de recueillir rapidement beaucoup d'informations porte aussi ses propres limites; il est impossible de conférer à ses résultats une valeur scientifique, ni de les traduire en statistiques significatives, ni même de prétendre couvrir de manière exhaustive tous les éléments requis.

En revanche la compilation des 33 documents reçus des collèges, dont la plupart étaient fort détaillés, de même que l'intérêt manifesté par les répondants ont permis l'élaboration d'un portrait impressionnant sinon complet des lieux et formes de regroupements étudiants. Tous n'ont pas fourni des descriptions d'égale valeur de tous les éléments, mais il se dégage de l'ensemble des données colligées un portrait révélateur de la richesse et de la variété des regroupements étudiants dans les collèges.

.../

Il est même permis de croire que ce reflet de la vie associative des étudiants est plus modeste que la réalité elle-même. Un retour auprès des répondants, cette fois avec des questions précises, nous permettrait de le confirmer, si nécessaire.

Il est une autre limite à notre démarche; le fait de réaliser un inventaire, à un moment précis ne permet pas de rendre justice à l'effort d'accompagnement qu'ont consenti et consentent encore les collèges auprès des étudiants. Impossible, dans un tel questionnaire de mesurer ce qui a été mis en oeuvre pour permettre l'émergence et l'évolution des organisations. On sait seulement que le degré d'autonomie atteint dans les regroupements étudiants dépend souvent d'un support continu, dont l'importance peut être cyclique.

3. L'ANALYSE DES INFORMATIONS

Les informations recueillies ont été analysées selon trois angles de vision différents. On trouvera donc, dans les pages qui suivent:

- une description des formes de regroupements étudiants:
  autonomes, incorporés ou non:
  co-gérés;
  encadrés, par l'AGE ou le collège
  de même que les domaines respectifs ou ces regroupements agissent;
- une description des types d'activités qui impliquent la participation étudiante, de même que l'importance de cette participation et du soutien du collège, et ce par domaine d'activités;
- une étude du degré de responsabilité étudiante par domaine d'activités.

Chaque chapitre fait état des données numériques recueillies et prête un ou des tableaux permettant de donner un aperçu:

.../

- des formes de regroupements;
- de la variété des domaines où ils s'exercent;
- de la vitalité des organisations étudiantes.

On y a consigné les données relatives à la nature de l'encadrement et du soutien du collège, à la valeur des budgets, à l'origine des fonds, etc.

Toutefois, il importe de se rappeler que loin de prétendre à la rigueur scientifique absolue, elles tendent seulement à refléter un ensemble, un spectre d'activités avec une certaine pondération des éléments significatifs.

Comme tels, pourtant, chiffres, descriptions et tableaux rendent compte d'une réalité beaucoup plus complexe et dynamique que la réduction simplificatrice qu'en projette le document ministériel intitulé "Elèves, étudiants et étudiantes: Présence active et responsable. Orientations et voies d'action"

I

LES FORMES DE REGROUPEMENTS ETUDIANTS

Quand les étudiants se regroupent, de quelle façon s'y prennent-ils? Se préoccupent-ils de leur autonomie? Se soumettent-ils aux exigences et aux règles reliées à l'incorporation de ces organisations? Se retrouvent-ils les seuls responsables ou les seuls à répondre des buts poursuivis, du mode de gestion adopté et du style de fonctionnement choisi? Outre ces organisations dites autonomes, quelles sont les autres formes de regroupements auxquelles adhèrent les étudiants? Quels sont les domaines où cela s'exerce?

Bien sûr, il s'agit là d'un ensemble de questions pour lesquelles nous tenterons d'apporter un premier éclairage en tirant parti de l'inventaire; faire ressortir des tendances lourdes et "parlantes" pour les collèges, tel est l'objectif que nous nous proposons d'atteindre.

Très rapidement, nous avons été à même de constater que les réponses à nos questions de départ gagneraient à être analysées en tenant compte de la "taille" des collèges. En d'autres termes, nous étions portés à croire que des différences significatives apparaîtraient dans les résultats si dans l'examen de ces derniers était pris en considération le continuum "petit collège-gros collège". Voici ce que dévoile la lecture des données recueillies.

1. ORGANISATIONS AUTONOMES

a) INCORPOREES

51 regroupements dont: 28 associations générales d'étudiants
23 coopératives étudiantes

Il est d'abord très clair que la présence d'associations étudiantes dûment incorporées est indépendante du volume des clientèles étudiantes de chaque collège; en effet, la très grande majorité

.../

des collèges inventoriés (28 collèges sur 33 qui ont répondu) décrivent le regroupement de leurs étudiants sous cette forme. De plus, dans le cadre de ces associations, les étudiants assument à part entière les décisions relatives aux objectifs à suivre, à la gestion des ressources humaines et financières.

Fait aussi notoire: les coopératives d'étudiants sont nombreuses dans le réseau (nous en avons dénombré 19) et elles constituent elles aussi une forme de regroupement que les étudiants paraissent majoritairement prendre en charge seuls, sans soutien du collège. Dans tous les cas, ces "coop" comme on les appelle, sont un moyen pour les étudiants de s'offrir à eux-mêmes des services adéquats à des prix et des coûts moindres (achat de livres, de matériel scolaire, service de cafétéria, etc.) Il existe cependant quelques exemples plus particuliers de coopératives où se trouvent partagées entre les étudiants et le personnel du collège des responsabilités relatives au leadership de l'entreprise. Soulignons que ces "cas rares" appartiennent à la vie associative des collèges de "tailles" diverses.

b) NON-INCORPOREES

51 regroupements dont:

- 2 associations générales d'étudiants
- 3 journaux étudiants
- 2 radios étudiantes
- 5 coopératives
- 2 cafés étudiants
- 13 comités d'option
- 5 comités de résidents
- 3 comités de pastorale
- 4 comités de vie étudiante

...

3 comités d'activités culturelles
8 comités d'animation
1 club plein air.

Au chapitre des organisations autonomes non incorporées, la création de conseils ou de comités de concentration, d'options professionnelles et de cours semble gagner de plus en plus la faveur des étudiants. Tantôt gérés par les étudiants uniquement, tantôt gérés en collaboration étroite avec les professeurs réunis en département ou en programme, ces conseils et comités témoignent d'un souci de plus en plus évident des étudiants de prendre en main leurs "intérêts pédagogiques". Ces conseils et comités naissent dans les collèges indépendamment de leur "grosseur" respective. On voit aussi apparaître comme regroupement autonome non incorporé pour ces mêmes collèges, tantôt une radio étudiante, tantôt un journal étudiant, tantôt un café étudiant.

.../

2. ORGANISATIONS NON AUTONOMES

S'il nous a été possible de dégager face aux regroupements autonomes des tendances lourdes uniformes pour tous les collèges, peu importe leur grosseur, il en va tout autrement des regroupements non autonomes. En effet, la variable "taille du collège" a une incidence significative sur la distribution des activités étudiantes encadrées par le collège et sur celles qui sont encadrées par les étudiants eux-mêmes. On note également que les domaines où ces activités s'exercent sont reliés à la variable retenue.

Distribution des activités encadrées par les collèges et par les étudiants selon les domaines où elles s'exercent et en fonction de la "taille" des collèges

	Activités encadrées par le collège		Activités encadrées par les étudiants	
	Nombre	Soutien	Nombre	Soutien
TRÈS PETITS COLLÈGES "TP" (clientèle étudiante de 1 à 1 199)				
Animation	9	Grand	3	Petit
Information/communication	4	Grand	7	Petit
Activités culturelles	14	Grand	0	nil
Coordination	3	Grand	1	nil
Sports	13	Grand	0	nil
Santé/plein air	11	Moyen	0	nil
PETITS COLLÈGES "P" (clientèle étudiante de 1 200 à 2 499)				
Animation	11	Grand	9	Grand
Information/communication	5	Moyen	15	Moyen
Activités culturelles	33	Moyen	1	nil
Coordination	5	Grand	0	nil
Sports	4	Grand	0	nil
Santé /plein air	4	Grand	0	nil
MOYENS COLLÈGES "M" (clientèle étudiante de 2 500 à 3 999)				
Animation	8	Petit	15	Moyen
Information/communication	1	nil	16	Moyen
Activités culturelles	10	Moyen	17	Grand
Coordination	3	Moyen	1	Grand
Sports	3	Moyen	2	Moyen
Santé/plein air	1	nil	0	nil
GRANDS COLLÈGES "G" (clientèle étudiante de 4 000 et plus)				
Animation	3	Grand	7	nil
Information/communication	1	Co-gérée	19	4 co-gérées
Activités culturelles	23	7 co-gérées	19	6 co-gérées
Coordination	3	Co-gérées	8	3 co-gérées
Sports	6	Petit	0	nil
Santé/plein air	4	Petit	0	nil

a) ENCADREES PAR L'ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS (AGE)

Plus les collèges progressent en nombre d'étudiants dûment inscrits (des plus petits "TP" aux moyens "M" inclusivement), plus la tendance est au regroupement de ceux-ci dans des activités encadrées par des pairs. En d'autres termes, on assiste à un mouvement de bascule faisant en sorte que l'on retrouve dans les petits collèges une propension marquée pour des activités encadrées par le collège alors que les collèges plus gros sont les témoins d'activités plus nombreuses encadrées par les étudiants eux-mêmes. Pourtant ce mouvement de bascule traduit moins bien la réalité des "grands collèges" (de 4000 étudiants et plus) où l'on dénote des nombres presqu'égaux d'activités soutenues d'une part par le collège et d'autre part par les étudiants. C'est à l'intérieur de ces derniers également que l'on peut signaler l'organisation d'activités cogérées par les étudiants et les professeurs, professionnels non-enseignants ou cadres de collège: pour les seuls collèges de 4000 étudiants et plus, on a dénombré 26 activités "co-gérées" dont onze où la majorité des "décideurs" et des "administrateurs" sont des employés du collège, et 15 où la majorité des "décideurs" et des "administrateurs" sont des étudiants.

Fait aussi fort significatif: l'analyse un peu plus poussée des données consignées au tableau qui précède laisse voir que les ressources matérielles et surtout les ressources humaines affectées aux activités étudiantes dans les grands collèges sont peu importantes comparées à ce qui se fait en ces termes dans les plus petits collèges. Toujours à la lumière de ce tableau, c'est dans le cadre des activités culturelles que l'on retrouve le plus de co-gestion.

.../

Par la suite, c'est dans les activités de coordination et finalement dans celles d'information-communication. Signalons de façon très succinte que les activités culturelles font référence à l'organisation d'ateliers étudiants, de clubs scientifiques, de présentations cinématographiques, théâtrales et de rencontres-voyage. Les activités de coordination concernent la planification et la supervision des tâches que d'autres auront à effectuer. Quant aux activités d'information-communications elles visent à l'administration et au fonctionnement de radios étudiantes, de journaux et de cafés étudiants.

Un dernier point retient notre attention dans ce tableau, celui-la relatif aux domaines où s'exercent les activités étudiantes; en effet, ce sont les activités culturelles qui semblent les plus populaires auprès des étudiants sauf dans le cas des très petits collèges; à l'intérieur de ces derniers, les intérêts des étudiants semblent plus diversifiés et être exercés dans presque tous les domaines d'activités, à l'exception de celui de la coordination. En définitive, ce sont les activités culturelles qui rendent compte des observations les plus intéressantes; alors que celles-ci se voient endadrées pas le personnel des plus petits collèges, elles sont par ailleurs assumées en plus grand nombre par des étudiants de collèges moyens "M". Enfin dans les grands collèges (4000 et plus) la co-gestion est davantage pratiquée là où se réalisent les activités socio-culturelles.

EN CONCLUSION, il apparaît que les étudiants sont impliqués dans une vie associative et coopérative qui relève le plus souvent de leur responsabilité propre, et qu'ils semblent manifester un intérêt accentué pour des regroupements où se trouvent prises en considération des préoccupations d'ordre pédagogique.

II

LA VARIETE DES REGROUPEMENTS ETUDIANTS

Le deuxième volet de cette étude s'attache surtout à décrire la variété des regroupements auxquels participent les étudiants. Dans la mesure où les données recueillies nous le permettent, nous donnerons aussi un reflet impressionniste de l'intensité de la participation étudiante dans ces regroupements en établissant la participation modale ou moyenne à l'activité ou à sa gestion et en donnant une idée de l'importance du budget utilisé pour cette activité ainsi que sa source. Nous verrons enfin l'impact de la dimension régionale dans la définition de ce spectre de regroupements.

Six grandes catégories ont été définies pour contenir l'ensemble des regroupements étudiants. Elles présentent une bonne logique interne mais sont d'importance inégale aussi bien quant au nombre de regroupements qui y sont rattachés, au nombre de participants, qu'à l'importance des budgets.

Ces catégories sont:

1. Animation et événements sociaux
2. Communications
3. Activités culturelles
4. Services, coopératives et organismes de coordination
5. Sports, santé et plein air
6. Vie pédagogique et collégiale.

La présentation de chacune des catégories se fait par un tableau qui tente de représenter l'écart provincial des budgets alloués à chacune des activités en même temps que l'origine des sommes dévolues.

1. ANIMATION ET EVENEMENTS SOCIAUX

C'est au chapitre de l'animation qu'on retrouve le plus grand nombre et la plus grande variété des regroupements étudiants.

Le propre des regroupements d'animation est d'avoir le collège entier comme cible de son action. Chaque région présente au moins cinq catégories de regroupements d'animation.

ANIMATION ET EVENEMENTS SOCIAUX

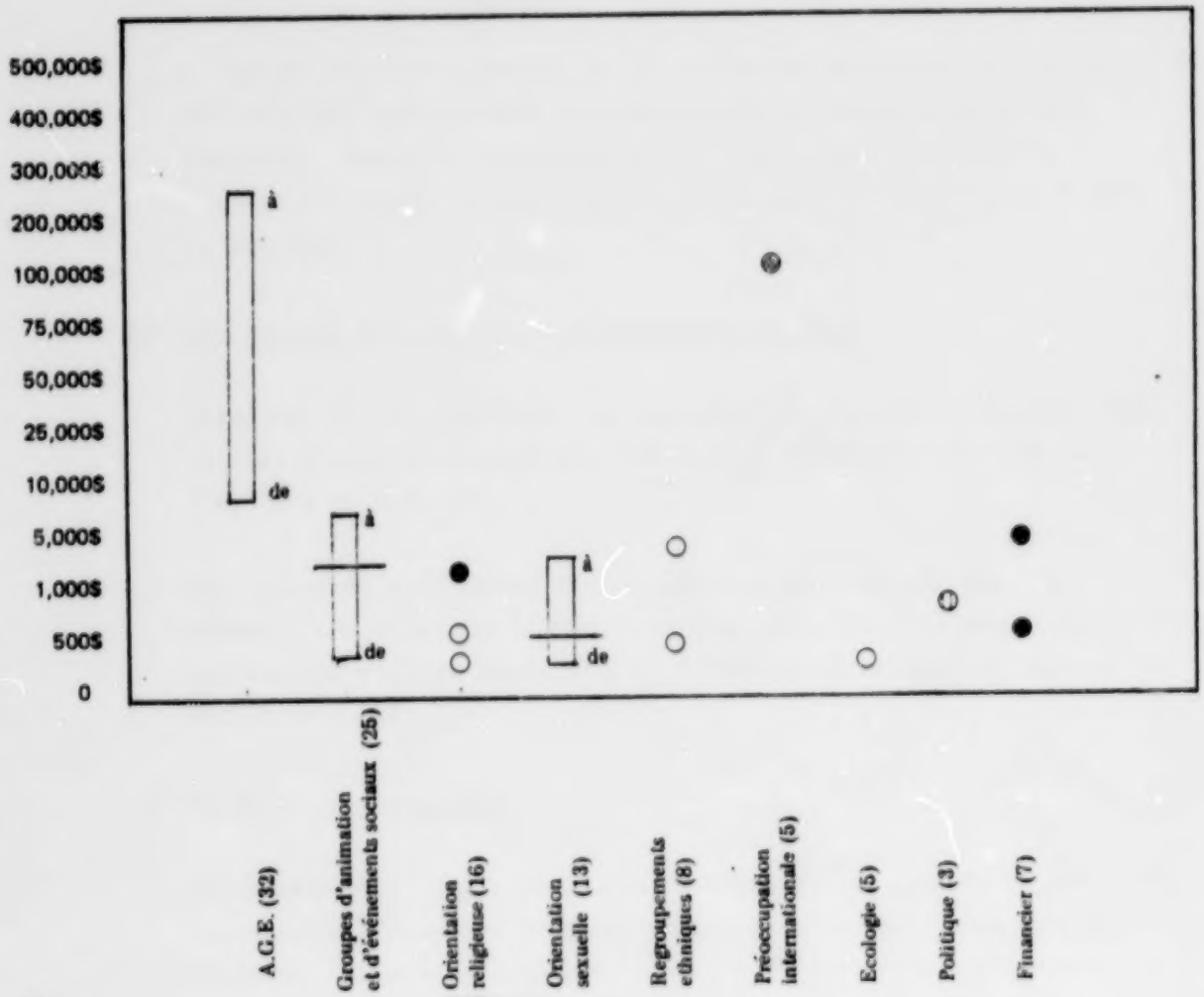

Légende

- A.G.E.
- A.G.E. et autofinancement
- Subvention de l'A.G.E.
- Subvention de l'A.G.E. et autofinancement
- Subvention du collège et autofinancement
- Moyenne
- Subvention du collège

a) Les AGE

Chaque collège a la sienne, qui regroupe tous les étudiants du cégep ou de l'institut. L'importance du groupe qui participe à la gestion varie beaucoup d'un collège à l'autre; on peut situer la participation moyenne à la gestion de l'AG à une quinzaine d'étudiants.

Le budget de l'AGE provient de la cotisation étudiante et son importance est généralement proportionnelle au nombre d'étudiants inscrits. Toutefois l'allocation per capita peut varier d'un collège à l'autre. L'écart entre ces budgets se situe entre 8,500$ et 245,000$.

b) Les groupes d'animation et d'événements sociaux

Parmi ces 25 regroupements, on retrouve les journées d'accueil, les comités d'événements sociaux, les danses, festival, lunch de la fin, fête de Noël etc...

Ces activités s'adressent à tous les étudiants du collège. En moyenne, une vingtaine d'étudiants s'occupent de leur organisation. Les budgets varient entre 300$ et 6,750$ et se situent en moyenne autour de 2,000$.

c) Orientation religieuse

Cette catégorie réunit 16 regroupements tels les comités de pastorale, les groupes d'échanges d'animation spirituelle, le groupe évangélique chrétien. Dans plusieurs cas, l'action de ces groupes s'adresse à tout le collège; ils réunissent en moyenne une douzaine de personnes (écart 5 - 50). Trois budgets seulement nous ont été fournis: 300$ - 500$ et 1,500$.

.../

d) Orientation sexuelle

Une catégorie largement représentée (13) est celle des comités femmes, comités hommes et comités gais. En général, ces comités réunissent une quinzaine de personnes et une partie de leur action s'adresse à tout le collège. Le budget moyen est de 500$ (écart: 300$ - 2,000$) et provient de l'AGE.

e) Regroupements ethniques

A Montréal on identifie 8 regroupements sur la base de l'origine ethnique: étudiants haïtiens, vietnamiens, noirs, orientaux, malais, nigérians ou inuit.

Le groupe des étudiants noirs réunit 350 personnes et est animé par un exécutif de 8 personnes. Il a la responsabilité totale d'un budget de 2,500$ provenant de l'AG. Les autres groupes, plus modestes, réunissent en moyenne une vingtaine de personnes et ont un budget moyen de 450$.

f) Préoccupation internationale

Se retrouvent dans cette catégorie Amnistie Internationale, Amistad Tiers Monde, Chantier Martinique, Black and Third World. Ces groupes réunissent une quinzaine de personnes chacun. Les budgets sont très modestes, à l'exception de celui d'AMISTAD qui s'élève à 125,000$ et provient de l'ACDI et de l'autofinancement.

.../

g) Ecologie

Les comités environnement, récupération du papier, écologie, etc..., réunissent en moyenne une dizaine de personnes chacun. Nous disposons d'un seul budget, 250$, provenant de l'AG. Pour l'ensemble, 3 budgets viennent des AG et deux de la pastorale.

h) Politique

Dans la région de Québec, on trouve trois regroupements dédiés à l'animation politique: un club politique, un mouvement politique et un groupe d'action politique. Leur action s'adresse à tous, ils regroupent en moyenne 5 participants. L'un d'entre eux a une clientèle de 50 membres et un exécutif de 6 membres. Budget moyen 800$, provenant de l'AG seule dans deux cas, de l'AG, du SAE et de l'extérieur dans l'autre.

i) Financier

Clinique d'impôt, exercice de marketing. Ces groupes réunissent en moyenne 70 personnes. Deux budgets: 500$ et 4,000$.

j) Handicapés

Un seul regroupement réunit des handicapés et s'intéresse à la promotion de leurs intérêts. Il réunit 4 personnes et n'a pas de budget.

.../

2. COMMUNICATIONS

Les regroupements d'étudiants consacrés aux communications sont nombreux et bien distribués dans tout le réseau. Leur variété consiste sans doute dans le contenu et la forme qu'on leur donne localement.

COMMUNICATIONS

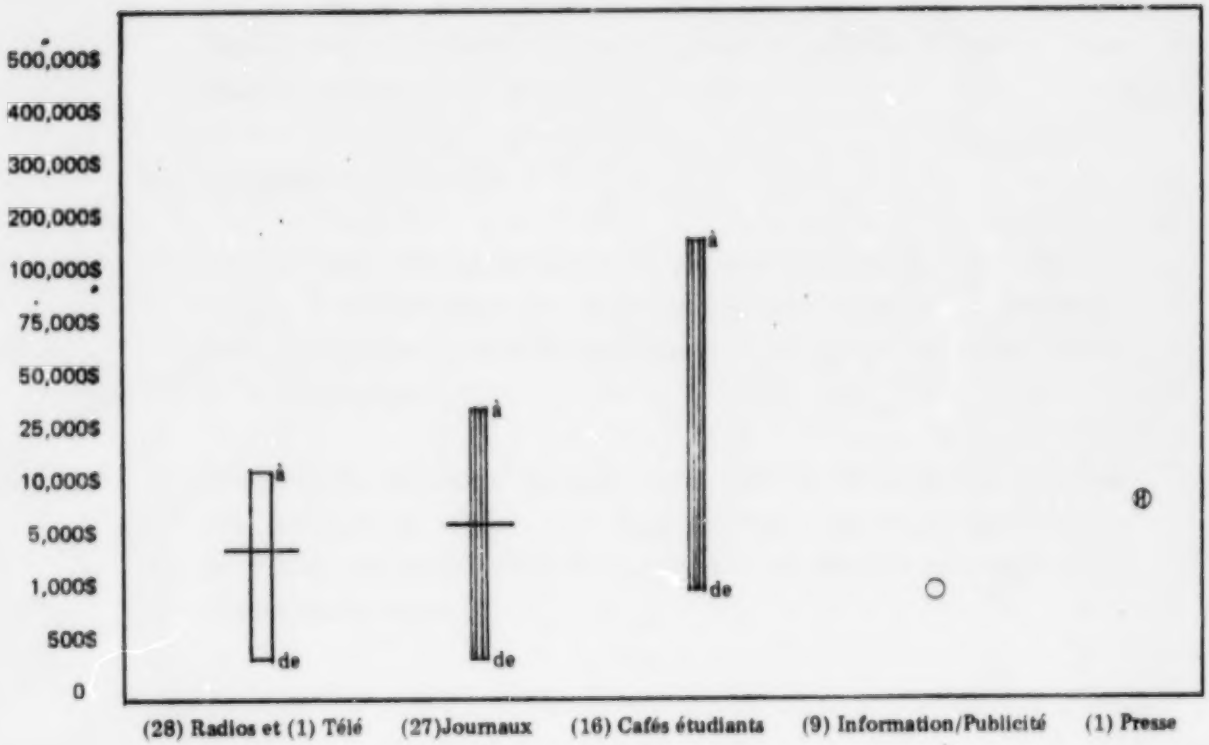

(28) Radios et (1) Télé (27)Journaux (16) Cafés étudiants (9) Information/Publicité (1) Presse

Légende

- A.G.E.
- A.G.E. et autofinancement
- Subvention de l'A.G.E.
- Subvention de l'A.G.E. et autofinancement
- Moyenne

a) Radio et télé

Nous avons pu dénombrer 28 radios étudiantes et une télé étudiante. La radio diffuse pour l'ensemble des étudiants et réunit des équipes de production et de gestion qui varient entre 5 et 50 personnes avec une moyenne de 30 personnes.

Les budgets eux aussi marquent des écarts importants, se situant entre 400$ et 10,500$. On peut situer la moyenne à 3,500$. Ces fonds proviennent en général de l'AGE.

b) Journaux

Les journaux étudiants sont presque aussi nombreux, 27. Ils rejoignent l'ensemble des étudiants et sont dirigés et produits par des équipes de 3 à 50 étudiants; la moyenne se situe autour de 13 personnes.

Les budgets requis se situent entre 400$ et 30,000$ avec moyenne aux environs de 5,000$. De façon générale les fonds proviennent de l'AGE; ils sont parfois augmentés d'un certain pourcentage d'autofinancement.

c) Café étudiant

Les cafés étudiants sont aussi très nombreux (16). Ils s'adressent le plus souvent à l'ensemble des étudiants mais rejoignent parfois des clientèles plus restreintes. Certains d'entre eux semblent être des lieux de regroupement modeste à budgets restreints (autour de 1,000$) alors que d'autres font plutôt figure de grosses coopératives avec des budgets allant jusqu'à 140,000$.

Le nombre d'étudiants participant à la gestion se situe entre 3 et 36- mais ce nombre ne semble pas correllé avec l'ampleur du budget.

ex. 1,000$ - 33 personnes
25,000$ - 4 personnes
140,000$ - 5 personnes

Les cafés étudiants s'autofinancent en tout ou en partie. Le reste des fonds provenant généralement de la cotisation étudiante.

d) Information, publicité

Cette catégorie regroupe 9 comités d'information, d'affichage, de publicité ou circulation de tracts. En moyenne, 6 personnes y travaillent et les budgets se situent autour de 1,000$, provenant généralement de la cotisation étudiante.

e) Presse

Une entreprise de presse étudiantes est gérée par quatre étudiants, à même un budget de 8,300$ provenant de l'AGE et de l'autofinancement.

.../

3. ACTIVITES CULTURELLES

Les regroupements d'étudiants pour activités culturelles sont foisonnants: nous en avons dénombré une centaine.

ACTIVITES CULTURELLES

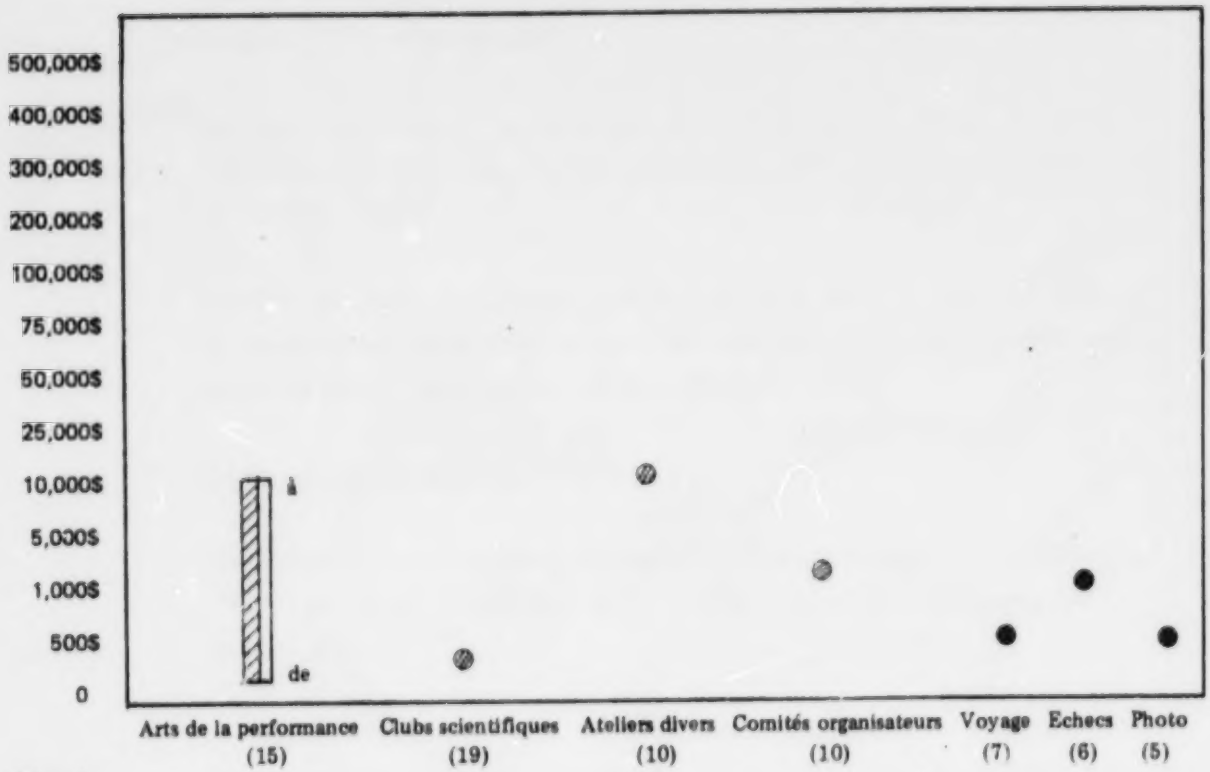

Légende

- A.G.E.
- A.G.E. et autofinancement
- Subvention de l'A.G.E.
- Subvention de l'A.G.E. et autofinancement
- Subvention du collège et autofinancement
- Subvention du collège
- Collège et autofinancement

a) Arts de la performance

Trente regroupements parmi lesquels 15 troupes de théâtre dont 2 groupes d'improvisation, 3 troupes de danse, 9 ciné-clubs, 2 groupes de musique et un mouvement des arts.

Chacun de ces groupes réunit en moyenne une vingtaine d'étudiants (écart: 3 à 60 personnes).

Les budgets peuvent se chiffrer entre 100$ et 10,000$. On peut identifier deux noyaux, l'un autour de 200$ et l'autre autour de 2,000$.

Le plus souvent, les fonds proviennent des SAE. L'AGE est source de financement pour environ 20% des cas et l'autofinancement se retrouve assez souvent au niveau des ciné-clubs.

b) Clubs scientifiques

Les clubs scientifiques comprennent l'ornithologie, l'archéologie, l'électronique, l'informatique, l'astronomie, la physique, la chimie, etc...

Le regroupement modal est de vingt personnes mais on peut y rencontrer jusqu'à 100 personnes. Nous avons peu de données sur les budgets. Ceux que nous avons se situent autour de 200$. Pour les trois-quarts, ils proviennent des SAE et de l'autofinancement. Dans les autres cas, il s'agit de la cotisation étudiante.

.../

c) Ateliers divers

Nous avons noté 10 regroupements d'ateliers qui eux-mêmes réunissent chacun un certain nombre d'activités.

Il s'agit souvent de groupes importants qui peuvent réunir plusieurs centaines d'étudiants. La gestion de l'activité s'opère généralement en groupes plus restreints.

Les budgets peuvent aller jusqu'à 10,000$.

Plusieurs de ces groupes sont des comités de l'AG mais la majorité obtiennent leurs fonds des SAE ou des fonds spéciaux.

d) Comités organisateurs

Nous avons identifié 10 comités organisateurs d'activités culturelles ou de spectacles, tels régie socio-culturelle, cégep en spectacles, productions cégep-chaud, comité touche-à-tout, comités de spectacles. Ces comités comprennent 5 à 7 personnes.

Leur budget moyen se situe autour de 1,500$.

e) Voyage

On dénombre 7 clubs ou bureaux voyage, surtout dans la région de Montréal et dans l'est du Québec. En moyenne ils réunissent une dizaine de personnes et ont un budget de 500$; ce dernier provient majoritairement des SAE.

.../

f) Echecs

Les clubs d'échecs se retrouvent pratiquement dans toutes les régions. Leur nombre de membres peut s'élever jusqu'à 100 et leur budget jusqu'à 1,000$.

g) Photo

Cinq clubs de photo réunissent chacun une vingtaine de membres. Le budget moyen est de 500$ provenant des SAE ou des frais spéciaux.

h) Autre

Dans cette catégorie résiduelle, on peut situer 3 regroupements de familiarisation à la culture arabe et juive, le groupe Interact, le comité d'information Canada-Québec, la SPCA, un groupe qui publie de la poésie, un atelier d'écriture, le "Leadership Conference", un club de cuisine et un club "New School"

4. SERVICES, COOPERATIVES ET ORGANISMES DE COORDINATION

Les regroupements d'étudiants en coopératives et en activités de services et de coordination sont importants. Au total on a pu en dénombrer 45.

SERVICES, COOPERATIVES ET ORGANISMES DE COORDINATION

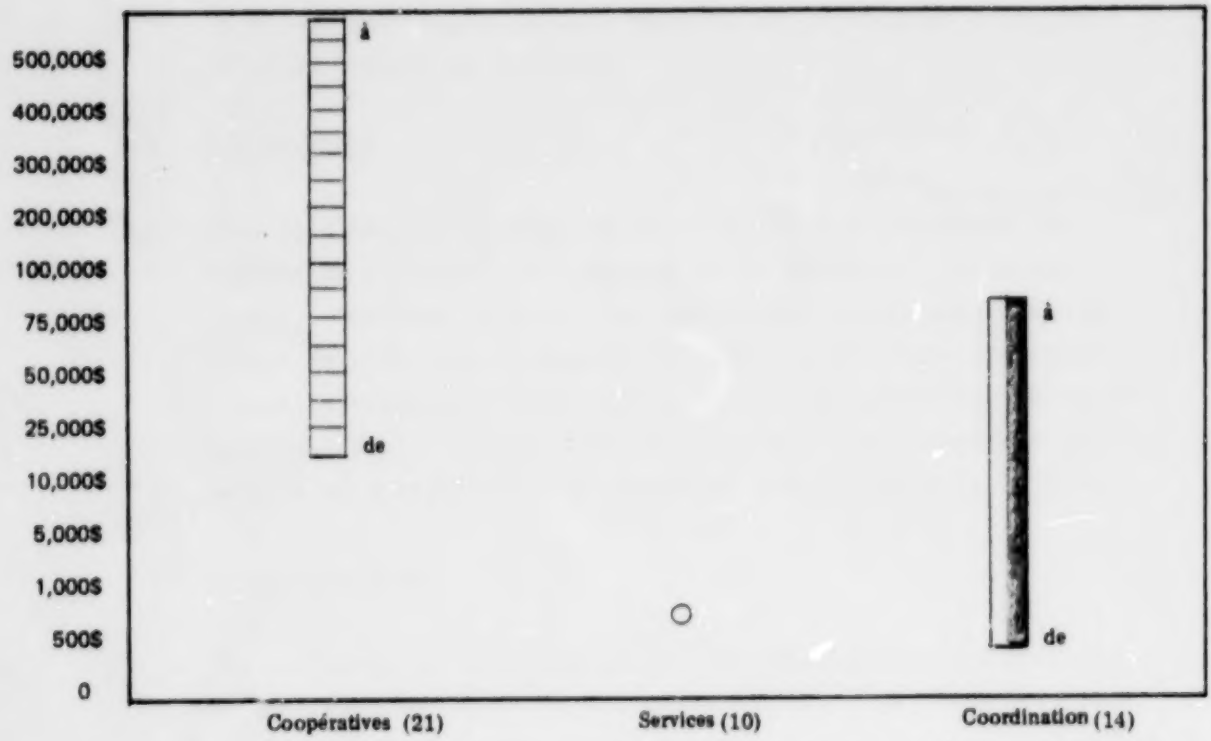

Légende

- A.G.E.
- A.G.E. et autofinancement
- Subvention de l'A.G.E.
- Subvention de l'A.G.E. et autofinancement
- Autofinancement
- Collège

a) Les coopératives

On retrouve un peu plus d'une vingtaine de coopératives étudiantes distribuées dans toutes les régions du Québec. Le nombre de membres qui y adhèrent varie énormément, l'écart observé se situant entre 400 et 4,000 membres. En moyenne, on peut apprécier la participation à la gestion, à une dizaine d'étudiants. Autre fait à noter: les coopératives, autofinancées qu'elles sont, administrent des budgets dont l'éventail est très grand soit entre 20,000$ et près de 800,000$.

b) Les services

L'on peut identifier dans cette catégorie Coup-de-pouce, des comités de transport, de logement et de placement, le Lounge Comity. Pour ces services, les budgets qui proviennent habituellement de l'AG sont en moyenne de 700$. Leur action s'adresse à tous et regroupent dans la plupart des cas entre 8 et 18 participants. Pour l'un des services, il s'agit du comité de placement, l'on a signalé que 72 étudiants travaillent à la gestion.

c) La coordination

Les activités de coordination que l'on retrouve un peu plus nombreuses dans la région de Montréal, peuvent être énumérées comme suit: comités de sélection de projets, bureau d'animation, SAC et COSAC, social planning, commission socio-culturelle, activités sportives. En général, tout près de 10 étudiants participent à la gestion de ces comités. Font exception le Bureau d'animation et les activités sportives où l'on a pu relever 30 et 100 étudiants à la planification des budgets et des tâches. Les budgets qui varient selon un écart entre 440$ et 80,000$, sont tantôt la responsabilité des AGE, tantôt la responsabilité des services aux étudiants.

.../

5. SPORTS, SANTE, PLEIN AIR

La catégorie sport, santé, plein air recouvre une très grande variété de regroupements en raison de la diversité des activités et des types de participation; on peut promouvoir le sport, l'organiser et le pratiquer.

SPORTS, SANTE, PLEIN AIR

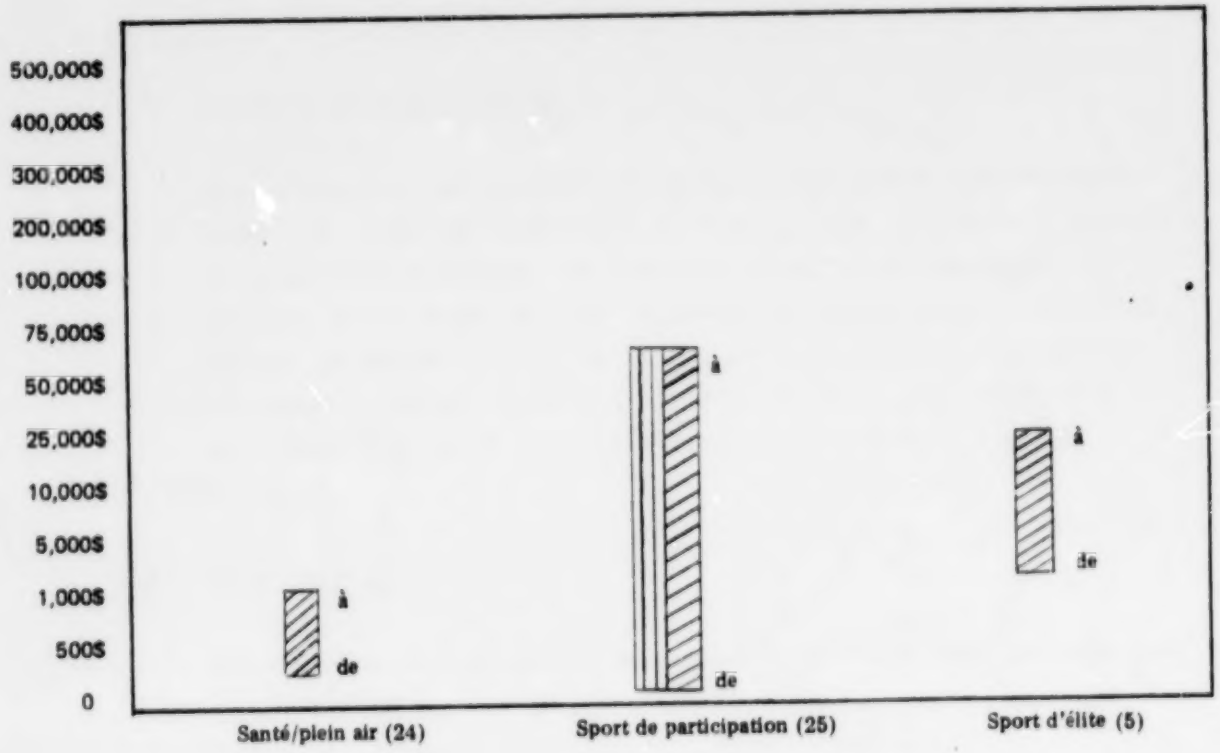

Légende

- A.G.E.
- A.G.E. et autofinancement
- Subvention de l'A.G.E.
- Subvention de l'A.G.E. et autofinancement
- Collège et autofinancement

a) Santé, plein air

La santé et le plein air recrutent, dans tous les coins du réseau, des adeptes qui semblent, à la fois, promouvoir, organiser et pratiquer. Les clubs croque-nature, caltatuk, cyclo-croix, canot-camping, l'ami du sport, sécurité, santé plein air (14 groupes portent ce nom); en tout 24 regroupements sont mentionnés. Ces activités utilisent des budgets variant de 200$ à 1,000$ et recrutent de 5 à 52 membres; en moyenne 10 membres par groupe.

b) Le sport de participation

Deux formes de regroupements s'adressent aux sports de participation: ceux qui les organisent et ceux qui les pratiquent. Comités de ligues intra-murales, de tournois, d'activités sportives, méritas, de la coupe de l'oie blanche, de ballon-volant, de ballon panier, de soccer... plus de 25 comités nous dit-on, administrent des budgets variant de 100$ à 65,000$, selon le type d'activité et l'importance de la clientèle qui peut varier de 5 à 1,000 étudiants.

c) Le sport d'élite

Les regroupements étudiants mentionnés à ce titre sont peu nombreux et s'occupent surtout de promotion et d'organisation; Amicale, comité des gérants, comité sportif intercollégial...

Dans ces regroupements, les étudiants travaillent souvent avec des membres du personnel du collège et des gens de l'extérieur. Ce ne sont plus des regroupements étudiants à proprement parler, mais des regroupements auxquels des étudiants participent.

.../

6. VIE PEDAGOGIQUE ET COLLEGIALE

Outre les lieux statutaires de participation que sont le conseil d'administration et, dans certains collèges, la commission pédagogique, et que nous avons laissés de côté dans le cadre de cette étude, nous avons identifié quatre catégories de regroupements étudiants qui ont pour objet la discussion et la gestion de problèmes ayant trait à leur vie pédagogique ou à leur vie au collège. Ces regroupements sont les associations de classe, de département, de concentration ou de secteur, les comités de gestion pédagogique à proprement parler, les comités d'activités professionnelles et les comités de résidence.

VIE PEDAGOGIQUE ET COLLEGIALE

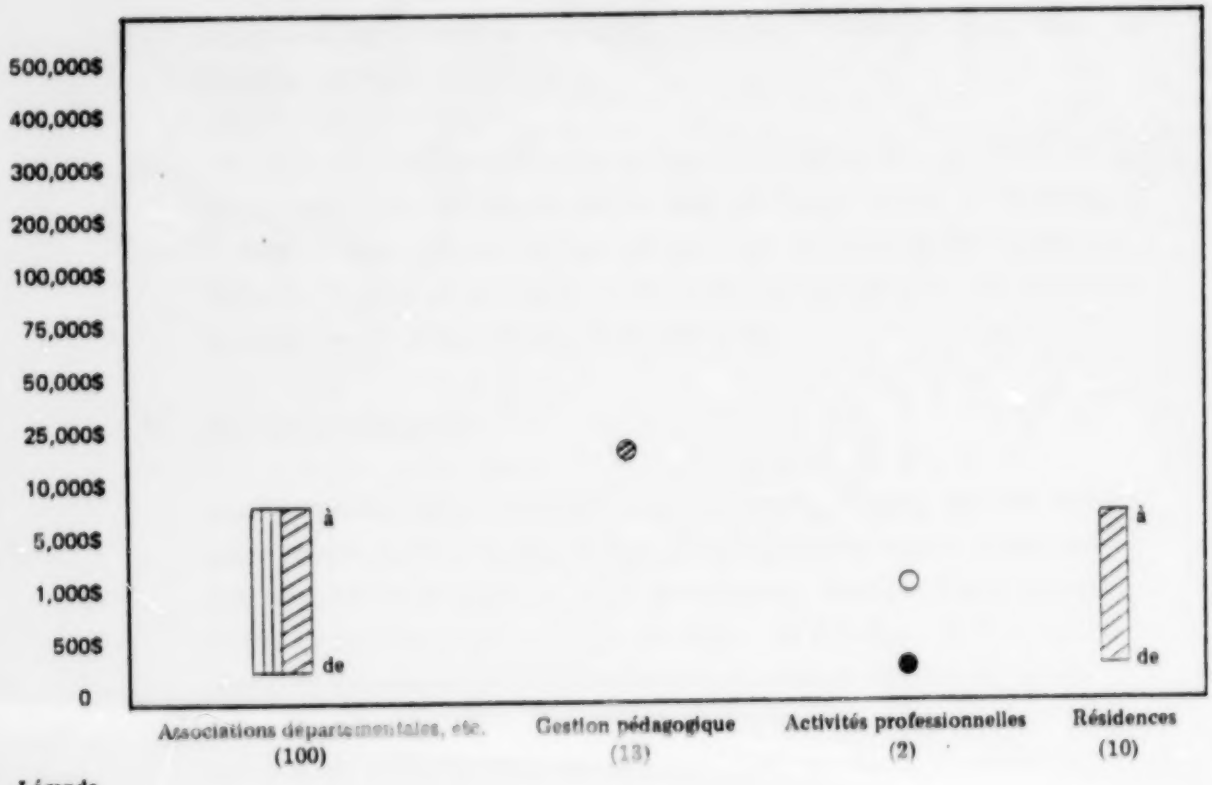

Légende

- A.G.E.
- A.G.E. et autofinancement
- Subvention de l'A.G.E.
- Subvention de l'A.G.E. et autofinancement
- Subvention du collège
- Collège et autofinancement

a) Associations départementales, etc...

Les questionnaires nous ont permis d'identifier cent de ces regroupements qui se caractérisent par leur proximité des lieux d'apprentissage. Chaque association de département ou de concentration a été comptée pour une. On trouve dans cette catégorie l'association des étudiants de techniques administratives, l'association des programmeurs, association des étudiants de techniques policières, 12 associations départementales, l'alternative: une association regroupant des étudiants de sciences humaines, les étudiants en musique, les finissants de 5 secteurs professionnels, 27 conseils de concentration, chemichal technologies, radiographie, étudiants en marketing Business Students, 5 comités de classe, 10 comités de module, etc...

Ces groupes réunissent entre 25 et 500 étudiants. En général le budget se tient autour de 350$. même si dans un cas il va jusqu'à 7,000$. Dans près de la moitié des cas, l'origine des fonds est mixte: SAE/AG ou cotisation volontaire, SAE ET AG; le reste se partage entre l'autofinancement et l'AG.

b) Gestion pédagogique

Contrairement aux précédents, ces 13 regroupements ont une action qui s'étend à tout le collège. On trouve dans cette catégorie des comités de griefs, comités de recours, comités pédagogiques, conseil d'orientation, comité ad hoc, A.C.T.I.F., comité sur les cours complémentaires institutionnels, comité de rencontre AG/collège. Ces comités réunissent en moyenne 5 personnes, si on excepte un conseil d'orientation et un comité de recours qui en réunissent respectivement 50 et 80.

Nous ne disposons que d'un seul budget qui s'établit à 20,000$ et provient de l'autofinancement, du café étudiant et du collège. Dans les autres cas, il apparaît qu'il s'agit de comités soit de l'AGE, soit du collège et des départements; dans deux cas, on parle de gestion conjointe.

c) Activités professionnelles

Cette catégorie réunit deux comités. Le comité d'activités professionnelles réunit 19 étudiants et dispose de 1,000$ octroyés par l'AG. Le comité des visites industrielles a une clientèle cible de 923 étudiants. Quatre étudiants font partie du comité dont le budget est de 250$, venant du collège.

d) Résidences

Cette catégorie comprend une association de résidents, des comités d'animation des résidences, un conseil des résidents, des comités de café ou cafétaria de résidence, un total de 10 regroupements.

Ces associations regroupent entre 200 et 600 étudiants et le conseil moyen comprend 7 personnes. Les budgets se situent entre 200$ et 6,500$ et, dans les deux cas pour lesquels nous disposons de cette information, les fonds originent du collège et de l'autofinancement.

III

LA RESPONSABILITE ETUDIANTE

A la lecture des réponses au questionnaire sur les regroupements étudiants, l'équipe a réalisé que la dimension de la "responsabilité" étudiante selon les lieux où elle s'exerce serait un élément intéressant à illustrer. La plupart des réponses fournissent de l'information au sujet de l'encadrement et du soutien du collège aux regroupements étudiants. A partir de cette variable il est possible de circonscrire un élément de la responsabilité étudiante dans ses organisations.

La notion de responsabilité, ici, sera donc: <u>l'influence réelle des étudiants sur les décisions qui les concernent</u>.

Pour fins de compilation, on a pondéré l'influence de l'intervention respective du collège et des étudiants dans une échelle de 0 à 5.

On a accordé la cote:

5 à un regroupement complètement indépendant du collège quant à ses décisions propres et qui ne nécessite aucune ressource humaine non-étudiante pour fonctionner;

4 au regroupement qui obtient l'aide d'un animateur ou d'un membre quelconque du personnel du collège pour fonctionner mais qui reste majoritairement responsable de son fonctionnement;

3 au regroupement officiellement ou officieusement co-géré, où les décisions sont partagées par le collège à 50%;

2 au groupe ou comité où les étudiants sont minoritaires dans les décisions.

<u>Remarques générales</u>:

• La compilation de l'information comparant les régions ou les collèges selon leur grosseur, semble peu significative sauf dans de rares occasions. Il ne s'agit pas de tendances provinciales notables.

Dans les collèges plus petits, par exemple, le personnel est, en général, plus présent, encadre, anime ou soutient les regroupements d'une façon plus concrète.

• Par contre, certains autres facteurs apparaissent comme très significatifs dans l'analyse de la responsabilité étudiante dans les regroupements.

Dans l'ensemble, les collèges encadrent les activités où il y a des fonds importants à administrer, du matériel coûteux à contrôler plus que les activités légères, d'animation par exemple, où il s'agit plutôt d'idées que de budgets.

L'histoire du collège et les expériences jouent un grand rôle dans la prise en charge des responsabilités par les étudiants. Certaines explications de données font souvent état de cet élément.

Le style de gestion plus ou moins "contrôleur" ou "délégant" transparaît habituellement dans tous les regroupements du même collège; il y a exception là où une polarisation sépare le collège de l'A.G.E.

La personnalité des ressources humaines d'encadrement en place joue souvent un grand rôle dans la prise en charge des responsabilités, selon que l'individu est de type délégant, soutenant, envahissant ou contrôleur.

Enfin, quel que soit le prétexte de la présence d'un membre du personnel dans le groupe étudiant; soutien, encadrement, simple participation, il diminue la responsabilité réelle des étudiants impliqués.

Les lieux:

Pour faire ressortir la responsabilité étudiante dans les divers regroupements, on a identifié des catégories ou "lieux" selon les principaux objectifs poursuivis par ces regroupements. Il est à noter que ces "lieux" ont été déterminés sans tenir compte des "domaines" et ne correspondent pas toujours aux autres volets de l'analyse.

1. ORGANISATION

Cette catégorie est formée des regroupements décisionnels qui ont un impact sur un grand nombre des activités étudiantes des collèges. Il s'agit, dans la très grande majorité des cas, des associations générales.
L'exception vient de trois collèges (2 anglophones et un francophone) où il y a une association ("union") en plus d'un organisme décisionnel des affaires étudiantes.

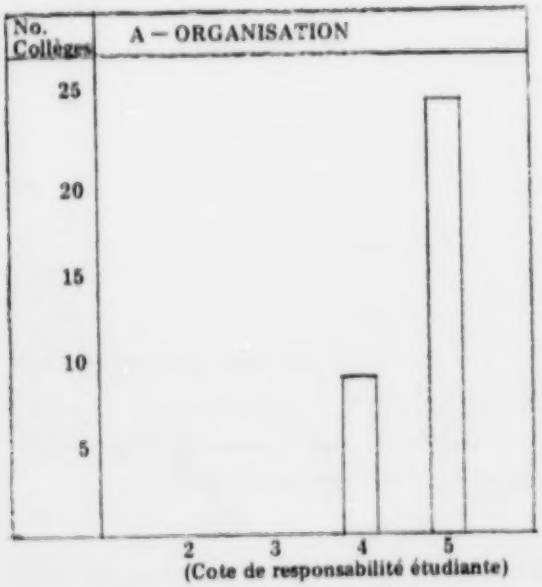

Remarques

a) Provinciallement, les étudiants sont très responsables de l'organisation des activités générées par la cotisation étudiante: sur 32 collèges, 24 ont la cote 5 (étudiants totalement responsables) et 8 ont la cote 4 (étudiants majoritairement responsables).

b) Dans certaines régions les associations sont plus soutenues que dans les autres: Au Lac Saint-Jean 1 cote 5, 3 cote 4
A Montréal 4 cote 5, 3 cote 4

c) Les collèges anglophones (2 sur 3) soutiennent plus l'organisation des affaires étudiantes, mais lui donnent aussi plus de responsabilités (administration de certaines sommes venant des affaires étudiantes).

2. COORDINATION

Les comités qui font partie de cette catégorie ont pour fonction de planifier, de contrôler, d'exécuter les décisions qui viennent d'une autre instance. Ils aident au fonctionnement mais ne sont pas l'instance suprême. Ceci comprend les comités de répartition des budgets, d'analyse de projets, de concentration, de département...

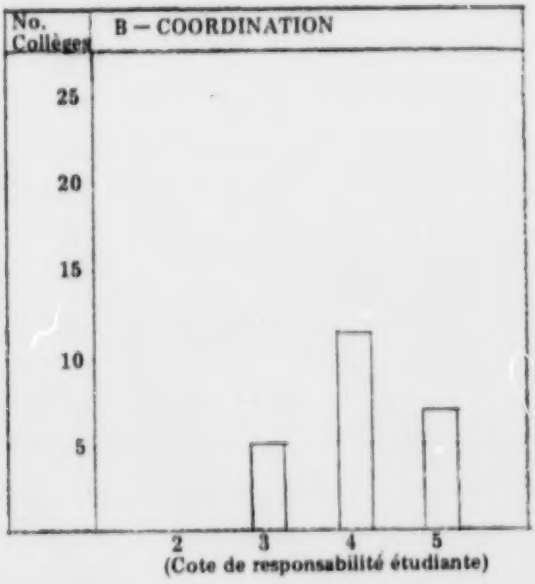

Remarques

a) Une fois la décision prise, l'exécution, l'administration des activités sont plus encadrées et soutenues par le collège.

Sur 22 collèges qui parlent de ce genre de comité, seulement 7 ont la cote 5 alors que 12 ont la cote 4 et 5 la cote 3. Trois de ces comités, dans des gros collèges, ont la représentation étudiante minoritaire.

b) C'est dans les collèges de 1,000 à 2,500 étudiants que l'on laisse le plus la responsabilité de coordination aux étudiants: 4 sur 7 ont la cote 5, alors que parmi les gros collèges, 1 seul a la cote 5, 3 ont la cote 4 et 3 ont la cote 3,

3. ANIMATION

La catégorie "animation" englobe tous les comités ou organismes étudiants qui tentent d'influencer la masse ou se perçoivent comme agents de changement ou d'éducation de l'ensemble. On y retrouve les comités de pastorale, les groupes de non-fumeurs, comités "femme", "homme "...

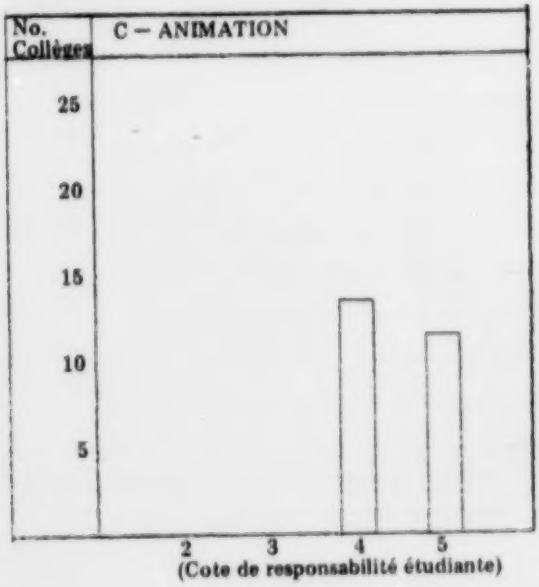

Remarques

a) Douze collèges laissent l'animation aux étudiants (cote 5) et 13 la soutiennent par la présence d'un animateur ou d'au moins un membre du personnel.

b) Tous les petits collèges (3/3) encadrent l'animation.

c) Certaines régions sont plus présentes en animation:
   - Rive-sud 3, collèges sur 4
   - Lac Saint-Jean 3, collèges sur 3
   - Est du Québec 2, collèges sur 3

d) Si l'on considère le nombre absolu d'activités d'animation: 26 reçoivent la cote 5; 42 ont la cote 4; 10 ont la cote 3 et 2 ont la cote 2.

4. COMMUNICATIONS

Cette catégorie comprend les regroupements qui mettent en marché et qui véhiculent des idées qu'ils ne partagent pas forcément. On inclut ici la radio, le journal et les comités d'affichage et de publicité.

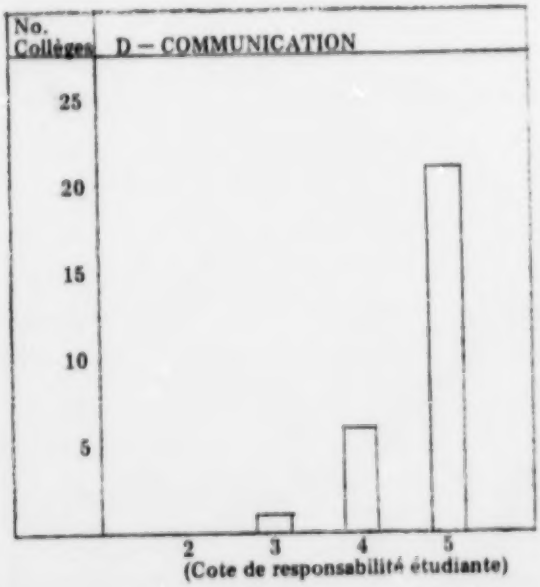

Remarques

a) Provincialement, ces activités sont sous la responsabilité très nette des étudiants. 21 cégeps ont la cote 5; 7 ont la cote 4 et 1 la cote 3. En nombre absolu d'activités: 40 ont la cote 5
18 ont la cote 4
8 ont la cote 3

b) Par contre, sur la rive-sud, on ne trouve qu'un seul collège sur quatre où les étudiants ont la responsabilité seuls de la communication.

5. LOISIRS CULTURELS

Regroupe les comités ou organismes dont l'objectif est la mise en place et la pratique de la culture comme loisir. On y retrouve les clubs de photo, de sciences, d'échecs, les troupes de théâtre et les différentes organisations sociales comme celles du carnaval, de l'accueil...

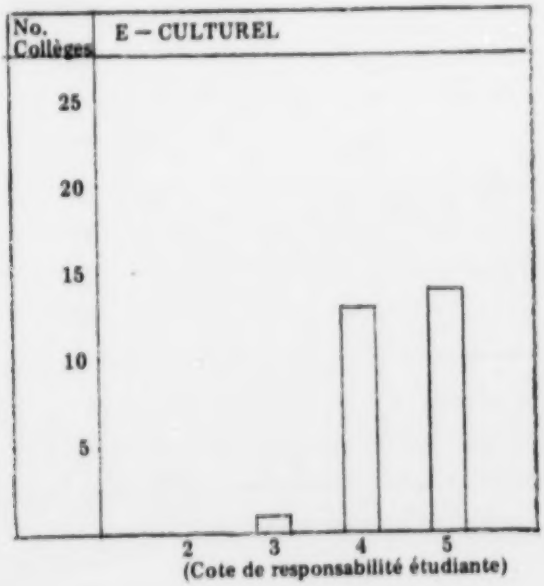

Remarques

En rapport avec la responsabilité étudiante telle que définie, la compilation ne révèle rien de très spécial sinon que le soutien du collège varie énormément selon le type d'activité.

On serait tenté de faire ici l'hypothèse que l'intérêt d'un membre du personnel pour une activité joue un rôle dans la présence de soutien du collège pour cette activité.

6. SPORTS

Tient compte des groupes dont l'objectif est la promotion ou la pratique du sport de masse ou d'excellence. On y trouve le conseil d'administration du club de hockey AAA, les clubs de plein air, les comités de sports locaux...

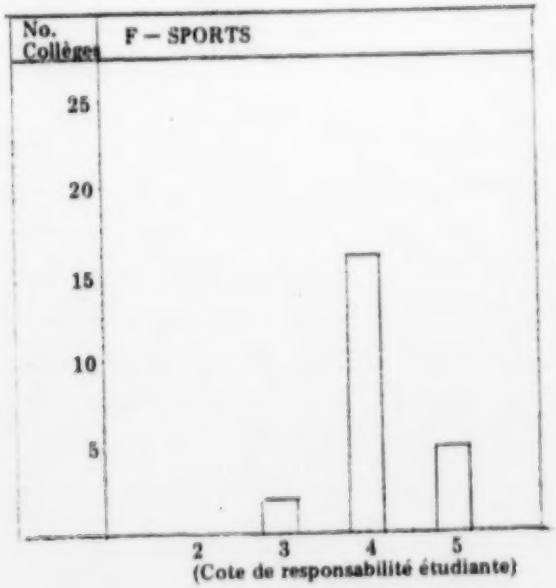

Remarques

Cette catégorie est plus soutenue par le collège surtout dans les activités lourdes telles que le sport "inter". Les étudiants sont plus responsables dans les comités "plein air". Pour illustrer ceci, 5 collèges ont la cote 5 alors que 17 ont la cote 4 et 2 la cote 3. En nombre absolu d'activités, 14 cote 5, 75 cote 4, 18 cote 3, 1 cote 2.

7. SERVICES

Une dernière catégorie qui comprend tous les regroupements qui s'adonnent aux services plutôt techniques tels les commerces, coopératives, cafés étudiants, comités de placement, clubs de voyage...

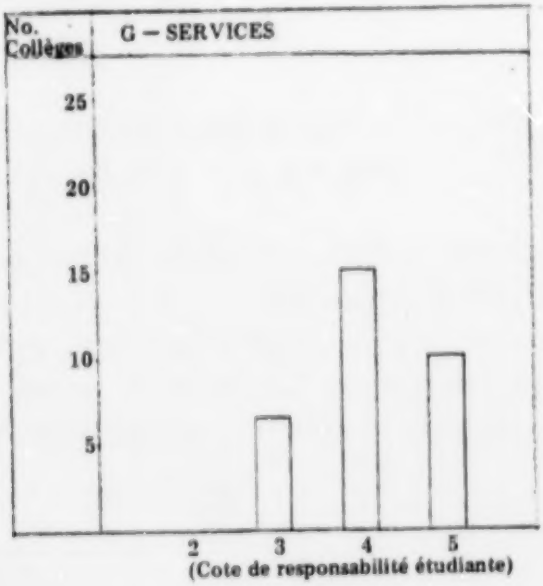

Remarques

Pour analyser cette catégorie en terme de responsabilité étudiante, on ne peut ignorer l'importance des budgets sur lesquels portent les décisions. C'est pourquoi, même si 7 collèges ont la cote 3, 15 collèges ont la cote 4 contre 10 qui ont la cote 5, la responsabilité qu'acceptent de prendre les étudiants est plus grande à cause du facteur financier qui est plus important ici que dans les autres regroupements.

CONCLUSION

Cette analyse a tenté, à partir de l'information disponible, de circonscrire les lieux où se retrouvent les regroupements étudiants et leur degré de responsabilité en rapport avec l'implication du personnel du collège.

L'analyse par région ne révèle pas de tendance significative. La grosseur du collège semble une variable plus influente.

En fait, cette compilation laisse voir, pour l'ensemble des collèges, des étudiants très responsables et ce, dans tous les domaines considérés.
Si l'on se réfère au passé des collèges, on peut déceler une tendance lourde qui semble donner raison à ceux qui manifestent de plus en plus leur confiance aux regroupements des étudiants de collèges.

ANNEXE

AUX MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ETUDIANTES

DE LOUISE CHENE

LE 25 NOVEMBRE 1982

A la demande du Conseil d'administration de la Fédération des cégeps, l'exécutif de la Commission des affaires étudiantes s'est penché, lors de sa réunion du jeudi 18 novembre 1982, sur la question de la vie associative des étudiants. Il s'agissait en l'occurrence, de trouver le meilleur moyen de répondre adéquatement, et dans des délais plutôt brefs, à la volonté du Conseil de se documenter sur toute cette question, en prévision d'une prochaine intervention auprès des responsables ministériels du dossier. Le Conseil souhaite en effet obtenir un inventaire, un portrait des différentes formes de regroupement et de participation des étudiants de manière à faire la preuve de leur variété et de leur vitalité, beaucoup plus large et complexe estime-t-il que la réduction simplificatrice qu'en projette le document intitulé: "Elèves, étudiants, étudiantes: Présence active et responsable. Orientations et voies d'action.

L'Exécutif et la Commission des affaires étudiantes se trouvent donc engagés dans un processus d'élaboration d'une position de la Fédération dont la première étape consiste en un état de question, le plus exhaustif possible, de ce qu'il est convenu d'appeler "la vie associative des étudiants". Pour des raisons d'efficacité et de rapidité, je me permets de solliciter, personnellement et au nom de l'Exécutif, votre collaboration à la réalisation de cette étape importante.

Vous trouverez ci-joint un questionnaire portant sur les regroupements étudiants. Les délais ne nous ont pas permis d'en sophistiquer les éléments,aussi se présente-t-il comme une liste de thèmes que vous voudrez bien traiter d'une manière descriptive. Vos réponses, identifiées par collège, seront d'abord analysées et compilées par un conseiller en affaires éducatives du Secteur développement et communications. Elles seront complétées, au besoin, par des entrevues particulières (d'où l'importance d'identifier le répondant et le collège). Les résultats de cette opération seront ensuite acheminés à l'Exécutif de la C.A.E. qui verra à leur donner une forme finale en réponse à la demande du Conseil d'administration.

Je vous saurais gré de bien vouloir préparer vos réponses pour l'Assemblée générale de la Commission qui aura lieu les 2 et 3 décembre prochain , ou de nous les faire parvenir pour cette date si vous prévoyez être absent.

Il va sans dire que je vous remercie, au nom du Conseil d'administration et de l'Exécutif de la C.A.E., de la qualité et de la célérité de votre collaboration et vous prie d'accepter mes regrets qu'une telle bousculade vous soit imposée, en ces temps par ailleurs souvent chaotiques.

LES REGROUPEMENTS ETUDIANTS

NOM DU COLLEGE: _____

NOM DU REPONDANT: _____

LES REGROUPEMENTS ETUDIANTS

OBJECTIF: Réaliser un inventaire des formes de regroupement et de participation des étudiants et des domaines où cela s'exerce.

(N.B. Cela déborde le champ des activités péri ou parascolaires et peut englober le domaine académique. Cela peut inclure aussi des formes de regroupements spontanés, à durée brève.)

METHODE: Dresser la liste des regroupements étudiants qui existent dans votre collège.

Pour chacun, donner:

- le nombre approximatif d'étudiants regroupés;
- les buts poursuivis;
- le mode de fonctionnement;
- le budget disponible (si celui-ci vous est connu) et l'origine des fonds;

Indiquer, s'il y a lieu:

- le soutien assumé par le collège.

Classer ces organisations selon les catégories suivantes:

1. Organisations autonomes:

   a) incorporées

   b) non-incorporées

2. Organisations encadrées par l'A.G.E.

3. Organisations encadrées par un service ou département du collège

4. Activités co-gérées.

5. Autres, expliquer.

N.B.: Le but de ce questionnaire étant d'obtenir l'inventaire le plus complet possible, et non de produire des statistiques, les catégories vous sont fournies à titre indicatif.